

### **19.037 : Intervention Parcs naturels régionaux**

*Position du groupe PVS - Clarence Chollet, députée Verte*

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe PopVertsSol a pris connaissance du rapport du Conseil d'Etat concernant un crédit d'engagement en faveur des parcs naturels régionaux du Doubs et de Chasseral et le remercie pour sa qualité.

Notre groupe se réjouit du dynamisme de nos deux parcs régionaux et des nombreux projets qu'ils ont permis de mettre sur pied depuis leur création. Ils représentent une véritable vitrine de nos atouts naturels et paysagers et une formidable opportunité de préserver ce patrimoine unique. Leurs actions de sensibilisation à l'environnement sont appréciées, notamment par les écoles qui y recourent régulièrement et leur plus-value touristique et économique, à travers la valorisation des produits du terroir, est indéniable.

Le financement des parcs naturels régionaux est un financement mixte alliant des subventions fédérales et cantonales ainsi que des financements propres aux parcs et d'une part venant des communes membres. Le financement du canton de Neuchâtel est donc lié à ces autres financements dont dépend le fonctionnement des parcs pour la prochaine période des conventions-programmes 2020-2024.

Notre groupe se réjouit de l'extension du Parc naturel régional Chasseral sur le territoire neuchâtelois. Son périmètre sera ainsi plus cohérent, englobant toute la commune maintenant fusionnée de Val-de-Ruz et incluant la forêt de Chaumont. Les retombées pour notre canton seront ainsi augmentées et les projets prévus sur le site d'Évologia permettront d'encore mieux le valoriser.

Nous espérons vivement que le Parc du Doubs, apparemment apaisé après des années d'histoire tourmentée, suive la voie du Parc Chasseral et que nous puissions nous prononcer sur un Parc plus étendu et au territoire homogène lors de la prochaine convention-programme.

Nos commissaires ont fait part de leurs préoccupations concernant la prise en otage des parcs régionaux par Tourisme neuchâtelois dans leur opposition aux éoliennes du Crêt-Meuron, en prétendant que ce parc éolien pourrait mettre en danger l'existence de nos parcs naturels. Étant surpris par ces déclarations, d'autant plus que le plus grand parc éolien suisse fait partie du territoire du Parc Chasseral dès sa création, ils se sont interrogés sur l'existence d'une éventuelle prise de position du Parc Chasseral dans ce sens. La Commission a été informée que les parcs naturels régionaux ne prenaient pas position sur la planification éolienne, que ce n'était pas son rôle et qu'il n'y avait aucune velléité dans ce sens au sein des parcs naturels. Malheureusement, ces éléments n'ont pas été relayés dans le rapport de commission, ce qui a certainement amené le groupe Verts'Libéral et PDC à déposer un amendement sur ce sujet. Compte-tenu de ce qui précède, et parce qu'il nous paraît superflu de rappeler que la Constitution doit être respectée, nous sommes à priori plutôt en défaveur de cet amendement, cependant notre groupe n'a pas encore pu en discuter.

Participer à nos parcs régionaux, c'est participer à la protection de la nature et du paysage, c'est développer les actions de sensibilisation à l'environnement, c'est soutenir nos produits

du terroir et améliorer notre attractivité touristique à travers un tourisme doux et durable. Notre groupe acceptera donc le crédit d'engagement qui nous est proposé aujourd'hui.

Je vous remercie.